



Procès-verbal
Séance régulière du conseil d'établissement
Mardi 28 novembre 2023 à 18 h 30
Bibliothèque de l'école Saint-Yves

Sont présents :

Karine Drolet	directrice
Amélie Grondin	enseignante
Sylviane Goulet	parent
Noémie Lavallée	parent
Jean Simon Turcotte-Maltais	personnel de soutien
Marie-Christine Vézina	parent
Johanne Beaulieu	professionnelle
Chantal Faguy	enseignante
Samuel Déry	service de garde
Benoît Saucier	parent
Simon Bégin	parent
Dominique Turmel	parent

Est absente :

Marie-Hélène Hamel

Ordre du jour

1. Mot de Bienvenue;	18 h 30
2. Adoption de l'ordre du jour;	2 min.
3. Interventions du public;	5 min.
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2023 (document joint);	2 min.
5. Suivi au procès-verbal du 24 octobre 2023;	10 min.
6. Courrier reçu;	2 min.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

7. Membres parents, durée des mandats;	5 min.
8. Prévion de la clientèle des écoles primaires;	10 min.
9. Cadre relatif à l'admission et aux critères d'inscription (document joint);	15 min.
10. Modification d'horaire;	5 min.

Points faisant l'objet d'une information

- | | |
|---|---------|
| 11. Information de la directrice; | 10 min. |
| 11.1. Suivi agrandissement; | |
| 11.2 Projet éducatif; | |
| 12. Information du représentant du C.É.; | 5 min. |
| 13. Information du personnel; | 10 min. |
| 14. Information du représentant au comité de parents; | 5 min. |
| 15. Varia; | 5 min. |
| 16. Levée de l'assemblée. | |

1. Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-2023-24-19

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte l'ordre du jour tel que présenté.

3. Interventions du public

Aucune intervention.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2023 (voir document joint)

CE-2023-24-20

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte le procès-verbal de la rencontre du 24 octobre 2023.

5. Suivi au procès-verbal du 24 octobre 2023

Madame Karine Drolet fait le suivi en lien avec la mesure d'aide aux parents.

6. Courrier reçu

Madame Karine Drolet présente le courrier reçu. Il y a des billets disponibles pour un concert de Noël à l'église le 16 décembre prochain.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

7. Membres parents, durée des mandats

Madame Syltiane Goulet suggère que les membres parents discutent entre eux des différents mandats pour les membres parents et reviennent avec ce qui est convenu.

8. Prévision de la clientèle des écoles primaires

Madame Karine Drolet présente la prévision de la clientèle pour l'année 2024-2025. Le centre de services prévoit une augmentation de la clientèle pour les prochaines années.

9. Cadre relatif à l'admission et aux critères d'inscription (document joint)

Madame Karine Drolet présente le cadre relatif à l'admission.

CE-2023-24-21

À l'unanimité, le Conseil d'établissement est en accord avec le cadre relatif à l'admission et aux critères d'inscription pour l'année 2024-2025.

10. Modification d'horaire

Madame Karine Drolet propose un horaire condensé pour le 22 décembre afin de permettre aux enseignants de dîner en classe avec leurs élèves. La journée de classe se terminerait à 13 h.

CE-2023-24-22

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte l'horaire condensé proposé.

Également, Madame Karine Drolet propose que le service de garde ferme à 17 h le 22 décembre 2023 ainsi que le 21 juin 2024.

CE-2023-24-23

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte la proposition que le service de garde ferme à 17h le 22 décembre 2023 et le 21 juin 2024.

Points faisant l'objet d'une information

11. Information de la directrice

Madame Karine Drolet mentionne que l'école a amassé 575 \$ pour Leucan.

11.1 Suivi agrandissement

Madame Karine Drolet fait un suivi en lien avec l'avancement des travaux.

11.2 Projet éducatif

Madame Karine Drolet présente le document de travail en lien avec le projet éducatif.

12. Information du président du C.É.

Aucune information à partager.

13. Information du personnel

Monsieur Samuel Déry mentionne que le marché de Noël sera reporté au retour des fêtes. L'équipe du service de garde est maintenant complète.

Monsieur Jean-Simon fait le suivi en lien avec les règles d'hiver.

Madame Chantal mentionne une sortie vécue début novembre.

Madame Amélie Grondin Bastille fait le suivi avec les activités vécues en classe.

14. Information du représentant au comité de parents

Madame Noémie Lavallée a fait les suivis en lien avec le comité de parents.

15. Varia

Aucun varia

16. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 02.

CE-2023-24-24

À l'unanimité, il est décidé que le Conseil d'établissement lève la séance.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le 30 janvier 2024.

Mme Syltiane Goulet, présidente

Mme Karine Drolet, directrice